

« TRAIL 14 /18 Boulangeries PINOT », Vendredi 27 décembre 2024
« CORRIDA DES ABBESSES E.LECLERC St Etienne-lès-Remiremont », Dimanche 29 décembre 2024

DISPOSITIONS COMMUNES AUX 2 ÉVÉNEMENTS

PRÉAMBULE

Le **TRAIL 14 /18** et la **CORRIDA DES ABBESSES** sont conformes au cahier des charges des courses hors stade de la FFA ; les courses sont ouvertes à tous les coureurs, licenciés FFA ou non.

C'est une organisation de l'ATHLE VOSGES PAYS DE REMIREMONT.

Le PC courses est situé dans le centre culturel Gilbert Zaug, Rue de la Franche Pierre à Remiremont.

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

Les courses se veulent revêtir un aspect festif et populaire dans la ville de REMIREMONT avec des épreuves à destination du plus large public possible. Les organisateurs privilégient cet aspect pour permettre au maximum de personnes de tous âges de participer à leur façon, y compris en famille ou en groupe d'amis.

L'écoresponsabilité est également de mise. Le club est labellisé éco manifestations Vosges.

Un programme d'animation sous le signe de la fête sera proposé et diffusé autour de ces 2 journées.

NOUVEAUTÉS 2024

- Mise en place d'un chronométrage à puces assuré par un prestataire de service travaillant sous licence LOGICA.
- Manifestation éco responsable : pas de gobelet à l'arrivée ni au fort (pensez à emporter sur vous votre éco cup), pas de cadeau goodie, abandon du programme papier, Tous nos partenaires sont des entreprises locales et tous nos achats afférents privilégient la fabrication française et le circuit court.
- Renforcement de l'animation générale dont le programme détaillé sera disponible ultérieurement.
- La course pour tous « la MADY » et le Jogging des familles fusionnent pour devenir la **festi run LA MADY** sans classement individuel mais avec prix à l'originalité.
- Séparation de la course des as de la corrida en 2 courses distinctes : les as H – les as F
- Les **cadets U18** sont intégrés dans la course des as H ou F de la corrida et du trail.
- La présentation d'un certificat médical pour les non licenciés FFA n'est plus obligatoire **MAIS** vous devez renseigner votre PPS (Parcours Personnel de Santé) en vous rendant sur le site grand public de la FFA : <https://pps.athle.fr/> au plus tôt 3 mois avant la course et en tirer l'attestation à télécharger lors de votre inscription.
- Dossards souvenir à conserver.

SECOURS

Un médecin présent sur l'aire d'arrivée

Équipe de la PC avec un vsab sur les 2 journées et en plus un véhicule tout terrain pour le trail

Service des urgences de l'hôpital alerté.

RÉSULTATS

Affichés au centre culturel au fur et mesure des enregistrements

Disponibles sur notre site <https://corrida-abbesses.com> le soir de chaque course

Enregistrés sur le site athle.fr le lendemain de chaque course

Affichage sur écran (TRAIL et Corrida C4 & C5) de votre résultat en live sur l'écran placé sur la ligne d'arrivée des courses principales.

STATIONNEMENT

Recommandé au champ de mars (palais des congrès) à 300m à pied du pc courses.

DIVERS

Les organisateurs sont couverts par une assurance RC auprès de la compagnie GENERALI .

Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat ou futur survenu à un concurrent.

Ils ne peuvent être tenus responsables en cas de vols d'effets personnels lors de ces compétitions.

Les concurrents s'engagent à lire et approuver les présentes dispositions.

Les concurrents donnent autorisation à l'AVPR pour utiliser toutes les images prises lors des courses et sur lesquelles ils pourraient figurer.

En cas d'annulation indépendante de la volonté des organisateurs comme - entre autres - des conditions météo, sanitaires ou préfectorales , aucun remboursement ne pourra être effectué.

Tous les litiges seront tranchés sur place par l'organisateur sans possibilité de recours.

TRAIL 14 /18 Boulangerie PINOT

CALENDRIER PROGRAMME HORAIRES

Le TRAIL 14 /18 aura lieu le vendredi 27 décembre 2024 .

Départ 20h00 place de Lattre de Tassigny- Arrivée au même endroit à partir de 20h40

La course est accessible UNIQUEMENT aux personnes né(e)s en 2009 et avant.

PARCOURS

Il emprunte les voies urbaines, les sentiers d'accès au fort du Parmont , les tunnels et coursives du fort ouverts spécialement pour l'occasion, les chemins de la forêt communale .

10,4km pour 350 m de D+.

Le parcours est balisé par des flèches de couleur orange ; des signaleurs sont postés régulièrement et notamment aux traversées de routes.

Pour des raisons de sécurité, une barrière horaire sera appliquée à la traversée de la route du Fiscal (près de La Grange Puton) : 21h40

Les éventuels coureurs arrivant sur ce point après cette heure seront mis hors course et pourront être accompagnés par les serre-files en empruntant un itinéraire urbain ramenant directement sur l'aire de départ/arrivée. Ils ne seront pas classés.



MODALITÉS D' INSCRIPTIONS

Ouverture du site d'engagement le 16 septembre 2024.

Fermeture automatique des engagements le mercredi 25 décembre 2024 à 23h59.

L'évènement et le plan du parcours sont accessibles via le site <https://corrida-abbesses.com>

Toutes les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site web le-sportif.com.

Pour s'inscrire individuellement en ligne

- Vous rendre sur le site le sportif.com
- Choisir votre course (ne pas vous tromper entre la corrida et le trail)
- **UNIQUEMENT** pour les licenciés Compétition ou Loisirs FFA , inscrire votre Numéro de licence 2024/2025 qui sera automatiquement contrôlée par le prestataire.
- Pour les non licenciés FFA, vous devez :
 - o Soit télécharger un certificat médical daté de moins de 1 an portant la mention de non, contre indication à la pratique de la course pied en compétition,.
 - o Soit télécharger votre **attestation PPS** (Parcours de Santé Personnel) que vous pouvez remplir au plus tôt 3 mois avant la course (donc postérieurement au 27 septembre 2024) en vous rendant sur le site grand public FFA : (<https://pps.athle.fr/>).
- Régler en ligne
- Vous pouvez vous inscrire et régler, puis dans un second temps télécharger votre document manquant notamment le PPS. Dès lors, votre dossier apparaîtra complet sur le listing des engagés.
- Vous pourrez encore fournir une pièce manquante lors du retrait du dossard (copie licence ou certificat médical ou PPS à nous laisser en dépôt) mais il est bien préférable de faire la démarche en ligne pour éviter les pertes de temps ou un rejet de la part de l'organisateur.
- Les athlètes du club d'Athlé VOSGES EC pourront bénéficier d'une réduction de 6 euros sur le tarif public en renseignant un code directement sur le site le-sportif.com., code à demander aux cadres du club

DOSSARDS ET RETRAIT

Ils sont à retirer au Centre Culturel Gilbert Zaug à Remiremont

TRAIL 14 /18 - VENDREDI 27 DECEMBRE 2024

Le nombre de dossards est limité à 1200.

Le retrait des dossards se fera vendredi 27 décembre 2024 à partir de 17h00 (recommandé) au PC course. Au préalable, vous devez prendre connaissance de votre numéro de dossard sur le site d'inscription ou sur les listes d'engagés affichée à l'entrée du PC course.

TAXE D'INSCRIPTION

TRAIL 14 18

- **10 euros pour toute inscription avant le 15 novembre inclus**
- **13 euros pour toute inscription entre le 16 novembre et le 19 décembre inclus**
- **15 euros entre le 20 décembre et le 25 décembre inclus**
- **Réduction de 6 euros sur le tarif public pour tous les licenciés d'AVEC inscrits en ligne** (avec le code à demander à votre club).

Fermeture automatique des engagements le mercredi 25 décembre à 23h59

NOTA : 1 euro par dossard reversé par le club organisateur à l'association de sauvegarde du fort

RÉGLEMENTATION

TRAIL 14/18

- Lampe frontale obligatoire
- Dossard visible porté constamment sur la poitrine
- Respect du code de la route sur les traversées de route (le coureur n'est pas prioritaire)
- Eco cup obligatoire pour le ravitaillement ; l'organisateur ne fournira pas de gobelet ni de bouteille individuelle.
- Un ravitaillement est prévu au fort et une collation à l'arrivée.
- Pour la sécurité de tous, les chiens, même tenus en laisse ou selon le format canicross, **sont strictement interdits pendant la course**. Les signaleurs seront amenés à interrompre les contrevenants.
- Interdiction absolue d'utiliser des pétards dans les courbes du fort

PODIUMS / PROTOCOLES / RÉCOMPENSES

Tous les protocoles se tiendront sur le car podium à 21H10

TRAIL 14 18

Conformément à l'esprit trail, il n'y aura aucune récompense en espèce ou en nature sur cette course.

- Remise d'un cadeau au retrait du dossard **uniquement aux 800 premiers inscrits**.
 - Remise des coupes sur le car podium à 21H10 précises pour
 - Les 6 premières du scratch femmes
 - Les 6 premières du scratch hommes
 - Le 1° master plus de 40 ans H et F
 - Le 1° Jeune moins de 20 ans H et F
- SOUVENIR JEAN NO : au premier coureur H et F classé du club local AVPR

Il n'y aura pas de récompenses en sous catégorie master . En cas d'absence d'un lauréat à l'horaire prévu ou suite à l'appel sonore, la récompense ne sera pas attribuée.

SUIVRE LA COURSE

- Départ : vous rendre dans la montée urbaine rue du Point du Jour, 500m en amont du départ où vous profiterez de la vue du peloton en enfilade tout en étant sous le feu d'artifice et évitant la cohue du départ .
- Vous pouvez ensuite en courant vous rendre à la traversée de la route du Fiscal au niveau du centre équestre. Pour cela descendez vers la piscine et emprunter le chemin qui monte au tennis puis au centre équestre.
- Enfin vous pouvez redescendre au champ de mars où vous avez garé votre véhicule pour suivre l'arrivée des coureurs 0,8 km avant la ligne.

CORRIDA DES ABBESSES

CALENDRIER PROGRAMME HORAIRES

La **CORRIDA DES ABBESSES** aura lieu le dimanche 29 décembre 2024.
L'ouverture du site d'inscription aura lieu le samedi 16 septembre 2024.
Fermeture automatique des engagements le vendredi 27 décembre 2024 à 23h59.

Course 1 écoles 1 : 15H20

Garçons et filles éveil athlé né(e)s en 2016/2017/2018

Segment départ/arrivée +1 PB raccourcie (tourne à droite direct au Volontaire) ; 0,7 km

Support du Challenge JP Pers des écoles

Course 2 écoles 2 : 15h35

Garçons et filles poussins - U 12 né(e)s en 2014/2015

Segment départ/arrivée +1 PB ; 1km

Support Challenge JPPers des écoles

Course 3 collèges : 15h50

Garçons et filles né(e)s benjamin U14 né(e)s en 2012/2013 minimes U16 né(e)s en 2010/2011

Segment départ/arrivée + 2 PB ; 1,7km

Support du Challenge JP Pers des collèges

Courses 4 - course des AS DAMES Femmes nées en 2009 et avant : 16h15

U18 CA nées en 2009-2008/U 20 JU nées en 2007-2006 /U 23 ES nées en 2005- 2004-2003 /SE nées en 2002 et avant /MA nées en 1985 et avant

Segment départ/arrivée + 4 GB ; 7,3 km

Animation 6 : FESTI RUN LA MADY : 17H05

Animation sans limitation d'âge ET sans classement individuel

Segment départ/arrivée + 2PB raccourcies ; 1,7 km

Support du challenge inter-entreprises/associations

Support du challenge familles

Course 5 – course des AS HOMMES Hommes nés en 2009 et avant : 17h 35

U18 CA nés en 2009-2008/U 20 JU nés en 2007-2006 /U 23 ES nés en 2005- 2004-2003 /SE nés en 2002 et avant /MA nés en 1985 et avant

Segment départ/arrivée + 4 GB ; 7,3 km

PARCOURS

Il utilise les rues du centre ville. Le circuit est entièrement fermé à la circulation des véhicules.
Départ fontaine du cygne - Arrivée en haut de la rue Charles de Gaulle côté impair.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Rappel : Ouverture du site d'engagement le 16 septembre 2024.

Pour s'inscrire individuellement en ligne aux courses 1,2,3,4,ou 5

- Vous rendre sur le site le-sportif.com
- Choisir votre course (ne pas vous tromper entre la corrida et le trail)
- UNIQUEMENT les licenciés FFA **Inscrire votre numéro de licence Compétition ou Loisirs 2024/2025**
- Pour les non licenciés **FFA** vous devez :
 - o Soit télécharger un certificat médical daté de moins de 1 an
 - o Soit télécharger votre attestation PPS (parcours de santé personnel) que vous pouvez remplir au plus tôt 3 mois avant la course (donc postérieur au 30 septembre 2024) en vous rendant sur le site grand public FFA (<https://pps.athle.fr/>).
- Régler en ligne
- Il est possible de vous inscrire et de régler puis dans un second temps de télécharger le document manquant. Dès lors votre dossier apparaîtra complet sur le listing des engagés.
- Vous pourrez encore fournir une pièce manquante lors du retrait du dossard (copie licence ou certificat médical ou **attestation** PPS laissé en dépôt) mais il est bien préférable de le faire en ligne pour éviter les pertes de temps **ou un rejet de la part de l'organisateur**

Pour s'inscrire par club , UNSS, écoles ou associations courses 1, 2, 3

Les enfants des écoles et/ou collèges peuvent s'inscrire soit par l'intermédiaire de leur professeur qui utilise le formulaire en ligne disponible sur notre site : <https://corrida-abbesses.com> (c'est alors gratuit) , soit individuellement en ligne en s'acquittant de la taxe.

Le formulaire d'autorisation parentale à joindre à votre inscription <https://corrida-abbesses.com/>.

Pour les enfants du club AVEC ou de tous les clubs de Remiremont; l'inscription est gratuite avant le 25 12 par l'intermédiaire de votre dirigeant qui transmet à avpr.evenements@gmail.com.

PRÉCISION COURSES écoles et collèges (courses 1. 2. 3),

L'inscription en ligne est fortement conseillée.

Uniquement pour ces 3 courses, Il sera encore possible de s'inscrire sur place au plus tard 45 mn avant la course considérée dans **la limite des dossards disponibles** (250 par course) ou de fournir l'autorisation parentale au retrait du dossard.

Les autorisations parentales seront recueillies par l'enseignant dans la cadre du challenge JP Pers des écoles et collèges.

PRÉCISION COURSE DES AS DAMES ET HOMMES courses 4 et 5

Toutes les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site web le-sportif.com.

FESTIRUN

Animation sans classement

Ouverte aux individuels, familles, entreprises, associations et groupes constitués, ...,

PAS d'inscription en ligne, elle se feront par mail uniquement en utilisant le fichier d'engagement disponible sur : <https://corrida-abbesses.com/> à retourner sur l'adresse :

avpr.evenements@gmail.com avant le vendredi 25 décembre 2024 à 23h59.

Pour la festirun : Les inscriptions individuelles se feront sur place exclusivement au tarif de 5€, au plus tard 45mn avant le départ ; pour les groupes voir les modalités ci-dessous.

Il n'y a pas besoin du PPS pour la FESTI RUN.

DOSSARDS ET RETRAIT

Ils sont à retirer au Centre Culturel Gilbert Zaug à Remiremont

CORRIDA DES ABBESSES - DIMANCHE 29 DECEMBRE 2024

Le nombre de dossards est limité à 350 hommes pour chaque course des as H et F

Le nombre de dossard est limité à 250 pour chacune des courses 1/2/3

Il n'y a pas de limitation pour la FESTI RUN.

Le retrait des dossards se samedi 28 décembre 2024 entre 16h00 et 18h00 (recommandé) ou le jour même à partir de 13h00 jusque 30mn avant chaque départ.

Pour les **courses 4 et 5**, au préalable, vous devez prendre connaissance de votre numéro de dossard sur le site d'inscription ou sur les listes d'engagés affichée à l'entrée du PC course.

TAXE D'INSCRIPTION

CORRIDA DES ABBESSES Courses de jeunes 1, 2, 3

- **Gratuité** pour les coureurs d'AVEC à jour de leur licence 2024/2025, inscrits sur le fichier disponible ici transmis par leur entraîneur ou leur référent de club avant le 25 décembre 2024 à 20h00 sur l'adresse avpr.evenements@gmail.com
- **Gratuité** pour les enfants des clubs sportifs de Remiremont inscrits par leur président ou secrétaire de club sur le fichier disponible sur notre site : <https://corrida-abbesses.com/> transmis avant le 25 décembre 2024 à 20h00 sur l'adresse avpr.evenements@gmail.com
- **Gratuité** pour les enfants des écoles ou collèges inscrits par leurs professeurs qui compilent l'ensemble des engagements de leur école ou collège sur le fichier disponible ici sur notre site, transmis avant le 25 décembre 2024 à 20h00 sur l'adresse avpr.evenements@gmail.com
- **5 euros** par dossard dans tous les autres cas. (inscriptions individuelles sur le site le sportif.com)

CORRIDA DES ABBESSES - COURSES DES AS H et F courses 4 ET 5

- **Remise de 6€** sur le tarif public pour les coureurs d'AVEC à jour de leur licence 2024/2025, inscrit en ligne avec le code promotionnel disponible auprès de leurs dirigeants.
 - **10 Euros** pour toute inscription avant le 15 novembre inclus
 - **13 euros** pour toute inscription entre le 16 novembre et le 19 décembre inclus
 - **15 euros** entre le 22 décembre et le 27 décembre inclus
- Fermeture automatique des engagements le vendredi 27 décembre à 23h59

CORRIDA DES ABBESSES - FESTIRUN

Règlement de la taxe **UNIQUEMENT** au retrait du dossard

- **Gratuité** pour toutes les associations dont le siège social est à Remiremont et ayant inscrit la liste de leurs participants sur le fichier disponible sur notre site : <https://corrida-abbesses.com> transmis avant le 25 décembre 2024 à 20h00 sur l'adresse : avpr.evenements@gmail.com
- **Gratuité** pour les entreprises partenaires qui auront réalisé une inscription groupée sur le fichier disponible <https://corrida-abbesses.com/> et transmis avant le 25 décembre 2024 à 20h00 sur l'adresse avpr.evenements@gmail.com

- Tarif de **5 euros** pour toute inscription individuelle. Ces inscriptions individuelles s'effectuent uniquement sur place.
- Tarif de **10 euros** pour les familles constituée de 2 à 5 membres maxi augmenté de 1 euro pour toute personne en plus. Elles s'inscrivent via le fichier disponible sur notre site : <https://corrida-abbesses.com> et transmis avant le 27 décembre 2024 à 20h00 sur l'adresse : avpr.evenements@gmail.com
- Tarif de **10 euros** pour 5 dossards augmenté de **1 euros** par dossard à partir du 6° pour les groupes constitués, entreprises, amicales, clubs ou associations extérieurs à la ville de Remiremont qui auront réalisé une inscription groupée sur le fichier disponible sur notre site : <https://corrida-abbesses.com> et transmis avant le 27 décembre 2024 à 20h00 sur l'adresse avpr.evenements@gmail.com

RÉGLEMENTATION

CORRIDA DES ABBESSES

Elle répond au cahier des charges de la FFA ; le départ est donné par un officiel FFA . L'arrivée est jugée par un officiel FFA.

PODIUMS / PROTOCOLES / RECOMPENSES

Pour tous les participants

- Courses 1.2.3 : Chaque enfant classé à l'arrivée recevra une médaille et un sachet surprise
- Les 300 premiers inscrits de chaque course 4 et 5 (as dames et as hommes) recevront à la remise de son dossard un cadeau de l'organisation ou d'un partenaire qui ne sera pas un goodie.

POUR LES PODIUMS ET CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

Tous les protocoles se tiendront sur le car podium à l'issue de chaque course.

En cas d'intempérie, les podiums des courses des as pourront se tenir dans la salle du PC course à 18H00. Les récompenses seront remises par les partenaires et les personnalités.

Seront récompensés au car podium :

- Les 3 premier(e)s de chaque catégorie ECOLE ATHLE/POUSSINS/BENJAMINS/MINIMES des courses 1,2,3; les lauréats seront emmenés directement au car podium immédiatement à l'arrivée par le délégué au protocole.
- Les 5 premières de la course des as dames E.LECLERC St Etienne-lès-Remiremont . Elles seront averties par la remise d'un accès podium à **16H50** ; le 3 premières recevront un chèque cadeau de 200/150/100 euros.
- Les 5 premiers de la course des as. Hommes E.LECLERC St Etienne-lès-Remiremont . Ils seront avertis par la remise d'un accès podium à **17H40** .Les 3 premiers recevront un chèque cadeau de 200/150/100 euros
- Les 3 premier(e) MASTER H et F plus de 40 ans sans distinction de sous catégories,
Le 1° U23 H et F (si ce n'est pas déjà un U18 ou U20)
Le 1° U18 et U20 H et F
Ils seront appelés au micro dès la parution des résultats

Il n'y aura pas de récompenses en sous catégories master. En cas d'absence d'un lauréat à l'horaire prévu ou suite à l'appel sonore, la récompense ne sera pas attribuée.

CHALLENGE JP PERS DES ECOLES ET COLLÉGES

- La remise des prix de ce challenge se tiendra lors d'une soirée récompense fin janvier 2025 ; les 3 premières écoles et 3 premiers collèges selon récompensés selon le principe du challenge du nombre (Avoir le plus d'élèves classés à l'arrivée sur les courses 1/2/3).
- La récompense est attribuée sous la condition **d'un minimum de 12 élèves classés.**

FESTI RUN LA MADY

OBJECTIF : créer une animation festive propre à rassembler un maximum d'individuels et toutes formes de groupes. Seule une liste des participants sera diffusée à l'issue du run et une liste des lauréats au concours du groupe/ individuel le plus festif, animatif ou créatif sera diffusée dès la fin de l'animation

Ce FESTI RUN se déroule à allure libre **mais doit s'effectuer groupé** pour toutes les entités constituées

De ce fait, Il n'y a donc ni classement individuel ou de place de groupe ni chrono : cette animation ne requiert pas la nécessité de valider un parcours médical.

Ce challenge s'adresse aux individuels, aux groupes familles, aux groupe d'amis, amicales, aux groupes associations ou clubs sportifs, culturels, sociaux, aux groupes entreprises qui ont envie de participer sans notion de compétition mais avec envie de passer un bon moment

Les meilleurs groupes/ individuels **seront évalués lors de leur passage devant le car podium par un jury** composé d'un élu, d'un partenaire, d'un spectateur choisi au hasard et d'un membre du club organisateur.

Les critères retenus pour le palmarès seront le nombre (pour les groupes) , l'originalité, la qualité de l'animation, le choix des tenues et déguisements et toutes idées d'animation imaginées par les participants et dans le thème festif .